



OFFRE D'EMPLOI COLLECTÉE PAR LA PLATEFORME TERRITORIALE PAYS DU CALAISIS

-FICHE DE RENSEIGNEMENTS-

Menuisier – Plaquiste H/F

ENTREPRISE

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Bâtiment

APE : 43.99C (Entreprise générale de bâtiment)

POSTE

RÉFÉRENCE : CAL-44220

DATE : 29/04/2025

LIEU DE TRAVAIL : CALAIS

DESSCRIPTIF : Nous sommes une entreprise générale dans le secteur du bâtiment. Société avec une longue histoire familiale, nous avons un effectif de moins de 10 collaborateurs, ce qui renforce la cohésion d'équipe et facilite la communication. Nous travaillons avec une clientèle variée : industriels, particuliers, travailleurs indépendants, diverses enseignes commerciales, secteur de la boulangerie... Notre secteur d'activité est la région Nord-Pas-de-Calais. Nous réalisons divers types de travaux de gros œuvre et second œuvre, ce qui permet à nos collaborateurs de devenir polyvalents après plusieurs mois passés au sein de l'entreprise.

Vos missions et compétences principales seront :

- Réaliser la conception, la fabrication et la pose des différents types de menuiserie en intérieur (meubles, portes, escaliers...) et extérieur (portes, fenêtres, volets...), bois, aluminium et PVC.
- Réaliser les travaux de plaquiste (finitions intérieures, faux plafonds, cloisons, isolation, aménagement...).
- Maîtriser les outils de menuiserie et de plaquiste (rabot, toupies, scies, échafaudages...).
- Traçage et lecture des plans.

CONTRAT DE TRAVAIL

TYPE(S) DE CONTRAT : CDI

DUREE HEBDO DE TEMPS DE TRAVAIL : Temps plein.

DATE DE DÉMARRAGE : Dès que possible.

RÉMUNÉRATION : Selon profil et expérience.

DÉPLACEMENTS : oui sur les chantiers et ponctuels au-delà de 100 kms.

PROFIL

FORMATION ET EXPÉRIENCE : CAP, BEP ou BTS en rapport avec les métiers du bois, expérience souhaitée en entreprise.

COMPÉTENCES : Respect des règles de sécurité – Travail en atelier et sur chantiers.

PRÉ REQUIS : travail avec soin, précision et minutie, esprit d'équipe et sens de l'esthétique.

QUALITÉS : motivation, adaptabilité, soif d'apprendre.

PERMIS DE CONDUIRE : B obligatoire. Un véhicule de service sera mis à disposition.

AVANTAGES :

- L'entreprise est adhérente à la CISBTP permettant de bénéficier de bons d'achats, loisirs et vacances à prix attractifs et d'un service social en cas de difficultés passagères.
- L'épargne salariale est également mise en place dans l'entreprise.

POUR POSTULER

Plateforme PAYS DU CALAISIS

Amelia.wilmot@prochemploi.fr